

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES TENUE LE MERCREDI 29 JUIN 2022 À 19 H À LA SALLE MISTASSINI DU CENTRE ADMINISTRATIF DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES, SIS AU 596, 4^E RUE À CHIBOUGAMAU ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES ADMINISTRATEURS SUIVANTS :

Madame Jacynthe Allaire (poste 2) – *présidente*
Madame Jessica Goulet (poste 5)
Madame Anny Perron (poste 6)
Madame Julie Néron (poste 7)
Madame Gisèle Touré (poste 8)
Monsieur Sabin Fortin (poste 9)
Madame Bianca Tremblay (poste 10)
Madame Elizabeth Renaud (poste 13)
Madame Guylaine Fortin (poste 14)

TOUS MEMBRES ET FORMANT QUORUM

PARTICIPATION DE :

Monsieur Michel Laplace, directeur général et directeur du Service des ressources matérielles
Madame Lyne Grenier, secrétaire générale (représentante du personnel d'encadrement, sans droit de vote, selon l'article 167.1 de la Loi sur l'instruction publique)

SONT ABSENTES :

Madame Geneviève Huard (poste 4) – *vice-présidente*
Madame Marie-Claude Brousseau (poste 11)
Madame Annie Gaudreault (poste 12)

**Vérification
du quorum
et ouverture
de la séance**

RÉSOLUTION CA-0168-22

CONSIDÉRANT que la secrétaire générale a constaté le quorum;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** de procéder à l'ouverture de la séance, il est 19 h 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Visioconfé-
rence ou
séance
virtuelle par
TEAMS**

RÉSOLUTION CA-0169-22

CONSIDÉRANT que les administrateurs sont répartis sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Bianca Tremblay **ET RÉSOLU** que la séance se déroule de façon virtuelle par TEAMS.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Adoption de
l'ordre
du jour**

RÉSOLUTION CA-0170-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Vérification du quorum et ouverture de la séance;
2. Visioconférence ou séance virtuelle par TEAMS;
3. Adoption de l'ordre du jour;
4. Période de questions;
5. Déclaration d'engagement des administrateurs - dépôt;
6. Déclaration d'intérêts des administrateurs - dépôt;
7. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2022;
8. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2022;
9. Adoption du procès-verbal de la séance de cooptation du 1^{er} juin 2022;
10. Affectation des surplus des établissements 2021-2022 (LIP, art. 193.4) – recommandation du comité de répartition des ressources;
11. Approbation du budget des écoles, du centre de formation professionnelle et du centre de formation générale des adultes;
12. Octroi de contrat pour la relocalisation de l'usine de traitement du minerai du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;
13. Protocole d'entente entre la Municipalité de Chapais, le CRSBP et le Centre de services scolaire de la Baie-James – renouvellement;
14. Rapport du comité des ressources humaines;
15. Évaluation de la direction générale 2021-2022;
16. Rapport de la direction générale;
17. Rapport du responsable de l'examen des plaintes;
18. Évolution de la clientèle scolaire;
19. Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) – échéancier des travaux;
20. Correspondance;
21. Comité de parents;
22. FCSSQ – suivi de la présidente;
23. Divers :
 - 23.1.
 - 23.2.
24. Période de questions;
25. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 4 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

POINT 5 – DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT

En respect de l'article 4 du *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone*, les déclarations d'engagement des administrateurs suivants ont été remplies et sont déposées en annexe sous le numéro 2021-2022-042 :

<i>Jacynthe Allaire</i>	<i>12 mai 2022</i>
<i>Bianca Tremblay</i>	<i>12 mai 2022</i>
<i>Guylaine Fortin</i>	<i>13 mai 2022</i>
<i>Elizabeth Renaud</i>	<i>13 mai 2022</i>
<i>Anny Perron</i>	<i>15 mai 2022</i>
<i>Gisèle Touré</i>	<i>16 mai 2022</i>
<i>Jessica Goulet</i>	<i>16 mai 2022</i>
<i>Sabin Fortin</i>	<i>26 mai 2022</i>
<i>Julie Néron</i>	<i>30 mai 2022</i>
<i>Geneviève Hard</i>	<i>2 juin 2022</i>
<i>Annie Gaudreault</i>	<i>6 juin 2022</i>

POINT 6 – DÉCLARATION D’INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS – DÉPÔT

En respect de l’article 12 du *Règlement sur les normes d’éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d’administration d’un centre de services scolaire francophone*, les déclarations d’intérêts des administrateurs suivants ont été remplies et sont déposées en annexe sous le numéro 2021-2022-043 :

<i>Jacynthe Allaire</i>	<i>12 mai 2022</i>
<i>Bianca Tremblay</i>	<i>12 mai 2022</i>
<i>Guylaine Fortin</i>	<i>13 mai 2022</i>
<i>Elizabeth Renaud</i>	<i>13 mai 2022</i>
<i>Anny Perron</i>	<i>15 mai 2022</i>
<i>Gisèle Touré</i>	<i>16 mai 2022</i>
<i>Jessica Goulet</i>	<i>16 mai 2022</i>
<i>Sabin Fortin</i>	<i>26 mai 2022</i>
<i>Julie Néron</i>	<i>30 mai 2022</i>
<i>Geneviève Hard</i>	<i>2 juin 2022</i>
<i>Annie Gaudreault</i>	<i>6 juin 2022</i>

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2022

RÉSOLUTION CA-0171-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Anny Perron **ET RÉSOLU** d’adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2022

RÉSOLUTION CA-0172-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 mai 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Adoption du procès-verbal de la séance de cooptation du 1^{er} juin 2022

RÉSOLUTION CA-0173-22

IL EST PROPOSÉ PAR madame Jessica Goulet **ET RÉSOLU** d’adopter le procès-verbal de la séance de cooptation du 1^{er} juin 2022, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

Affectation des surplus des établissements 2021-2022 (LIP, art. 193.4) – recommandation du comité de répartition des ressources

RÉSOLUTION CA-0174-22

CONSIDÉRANT l'article 193.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés par le comité de répartition des ressources, le 30 mai 2022;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime des membres du comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT la situation financière anticipée pour l'année 2021-2022;

CONSIDÉRANT la possibilité d'utiliser une partie des surplus accumulés pour équilibrer le budget 2022-2023;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Gisèle Touré **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration entérine la recommandation du comité de répartition des ressources quant à l'affectation des surplus des établissements 2021 2022, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 160 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Approbation du budget des écoles, du centre de formation professionnelle et du centre de formation générale des adultes

RÉSOLUTION CA-0175-22

CONSIDÉRANT que les conseils d'établissement des écoles et des centres ont adopté leur budget 2022-2023, et ce, conformément aux articles 95 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et de la directrice du Service des ressources financières d'approuver les budgets des écoles et des centres;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Elizabeth Renaud **ET RÉSOLU** que le conseil d'administration approuve les budgets des écoles et des centres suivants :

001 – École Notre-Dame-du-Rosaire	014 – École Le Delta
002 – École Bon-Pasteur	015 – École Jacques-Rousseau
003 – École La Porte-du-Nord	016 – École La Taïga
004 – École Vatican II	017 – École Boréale
005 – École Saint-Dominique-Savio	018 – École Beauvalois
008 – École Le Filon	023 – Centre de formation générale des adultes de la Baie-James
012 – École Galinée	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Octroi de contrat pour la relocalisation de l'usine de traitement du minerai du Centre de formation profession-

RÉSOLUTION CA-0176-22

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public « 2022-22 - Relocalisation de l'usine de traitement du minerai du Centre de formation professionnelle de la Baie-James »;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 3 juin 2022, à 15 h;

CONSIDÉRANT le résultat de l'analyse des soumissions effectuée par le Service des ressources matérielles, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

nelle de la
Baie-James

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles et du Centre de formation professionnelle de la Baie-James;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** de ne pas octroyer le contrat pour la relocalisation de l'usine de traitement du minerai du Centre de formation professionnelle de la Baie-James de Chibougamau.

ET d'annuler l'appel d'offres public « 2022-22 – Relocalisation de l'usine de traitement du minerai du Centre de formation professionnelle de la Baie-James ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Protocole
d'entente
entre la
Municipalité
de Chapais,
le CRSBP et
le Centre de
services
scolaire de la
Baie-James –
renouvel-
lement

RÉSOLUTION CA-0177-22

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement du protocole d'entente entre la Municipalité de Chapais, le CRSBP et le Centre de services scolaire de la Baie-James sur l'utilisation de la bibliothèque de l'école Le Filon;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de chacune des parties de poursuivre ce partenariat;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Julie Néron **ET RÉSOLU** d'autoriser la signature du protocole d'entente entre la Municipalité de Chapais, le Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Saguenay Lac-Saint-Jean et le Centre de services scolaire de la Baie-James, et ce, pour une durée de cinq (5) ans, soit du 1^{er} juillet au 30 juin 2027.

ET de mandater le directeur général à signer ledit protocole, tel que proposé au conseil d'administration, dont copie est déposée en annexe sous le numéro 2021-2022-044.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14 – RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Mme Guylaine Fortin, porte-parole substitut du comité des ressources humaines, fait le suivi des points traités lors de la rencontre tenue le 22 juin 2022.

POINT 15 – ÉVALUATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE 2021-2022

Afin d'éviter tout conflit d'intérêts, les personnes suivantes ne peuvent participer aux délibérations : mesdames Lyne Grenier, Bianca Tremblay, Anny Perron, Julie Néron et Gisèle Touré ainsi que monsieur Sabin Fortin.

Ce point est reporté, faute de quorum.

POINT 16 – RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général, M. Michel Laplace, fait rapport de sa délégation aux membres du conseil d'administration. Quelques questions sont soulevées et répondues.

POINT 17 – RAPPORT DU RESPONSABLE DE L’EXAMEN DES PLAINTES

Le responsable de l’examen des plaintes, M. Michel Laplace, présente son rapport pour l’année 2021-2022.

POINT 18 – ÉVOLUTION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l’enseignement et des services complémentaires, présente un document sur l’évolution de la clientèle scolaire, de 1998-1999 à 2036-2037 pour le Centre de services scolaire de la Baie-James. Elle précise que les données sont basées sur la prévision du ministère de l’Éducation du 30 avril 2022.

POINT 19 – PLAN D’ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR) – ÉCHÉANCIER DES TRAVAUX

Mme Bianca Tremblay, directrice du Service de l’enseignement et des services complémentaires, présente l’échéancier des travaux et les différentes étapes menant à la mise à jour du *Plan d’engagement vers la réussite*. Des suivis réguliers seront faits aux membres du conseil d’administration, et ce, au cours de la prochaine année scolaire.

POINT 20 – CORRESPONDANCE

La correspondance en provenance de la Fédération des centres de services scolaires du Québec est transmise aux membres, par courriel, de façon hebdomadaire.

Une capsule ainsi qu’un sondage ont également été transmis par l’ÉNAP.

POINT 21 – COMITÉ DE PARENTS

La secrétaire générale, Mme Lyne Grenier, informe les membres que la dernière rencontre du comité de parents, prévue le 13 juin 2022, n’a pas eu lieu, faute de quorum.

POINT 22 – FCSSQ – SUIVI DE LA PRÉSIDENTE

Mme Jacynthe Allaire fait le suivi des sujets qui ont retenu son attention lors de l’assemblée générale annuelle de la Fédération des centres de services scolaires du Québec, qui s’est tenue le 9 juin 2022.

POINT 24 – PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune assistance en mode virtuel.

**Levée de la
séance**

RÉSOLUTION CA-0178-22

CONSIDÉRANT que les points à l'ordre du jour ont tous été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Guylaine Fortin **ET RÉSOLU** de procéder à la levée de la séance, il est 20 h 17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jacynthe Allaire,
Présidente

Lyne Grenier,
Secrétaire générale